

Zeitschrift: The Swiss observer : the journal of the Federation of Swiss Societies in the UK

Herausgeber: Federation of Swiss Societies in the United Kingdom

Band: - (1959)

Heft: 1347

Artikel: Les monuments Henry Dunant [continued from issue August 28th]

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-691721>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES MONUMENTS HENRY DUNANT.

(Continued from Issue August 28th)

VIII. LA CONFERENCE DE 1864.

Les délégués du Conseil fédéral sont: Dufour, Moynier et Lehmann. Dufour sera désigné comme président, le Dr Brière fonctionnera comme secrétaire; quant à Dunant, il ne lui restera que l'organisation des "divertissements".

Le Congrès se tient à l'Hôtel de Ville, du 8 au 22 août. C'est lundi, le 22 août, que la Convention de Genève a été signée et que la Croix-Rouge est née officiellement. (La salle où se passe ce grand événement servira, quelques années plus tard, de siège à un tribunal international. En souvenir, elle porte le nom de "salle de l'Alabama".)

L'article premier de la Convention reconnaît la neutralité des hôpitaux et des ambulances;

l'article 2 celle du personnel;

l'article 5 le respect des habitants qui portent secours aux blessés.

Le symbole de la croix rouge sur fond blanc est indiqué à l'article 7.

Les congressistes sont invités à de belles réceptions à Sécheron, à Versoix, à La Grange, à la Perle du Lac. Le banquet du Conseil fédéral a lieu à la Métropole et celui du Conseil d'Etat à l'Hôtel de l'Ecu. Mais le lundi 22 août un spectacle inattendu s'offre aux yeux des congressistes: l'émeute de Saint-Gervais (affaire de politique locale).

IX. LA DEBACLE.

Les affaires personnelles de Dunant périclitent; en 1867, il a tout perdu: le 25 août, il donne sa démission de secrétaire du Comité international, son rôle à Genève est terminé. C'est l'exil volontaire. Il a trente-neuf ans; il lui en reste quarante-trois à vivre, dont plus de la moitié à Heiden.

Quelle a été la vie de Dunant de 1867 à 1887? On le retrouve à Paris: c'est l'année de l'Exposition; il obtient une médaille d'or (en même temps que Dufour et Moynier).

Il est mêlé à la guerre de 70-71 et à la Commune.

En 1872 et 1873, il est en Angleterre, puis en Allemagne. Après vingt ans de misère, de travaux aléatoires, de collaboration à des œuvres diverses, Henry Dunant va enfin trouver le havre de paix. Il aurait pu sans doute le trouver plus tôt dans l'amitié de Mme Kastner, une dame veuve et riche. Mais on peut imaginer qu'il a été trop fier pour "comprendre" l'affection qu'elle avait pour lui.

X. A HEIDEN.

En juillet 1887, nanti par sa famille d'une rente de 100 francs par mois (une somme à l'époque), le promoteur de la Croix-Rouge se réfugie à Heiden dans le canton d'Appenzell (Rhodes-Intérieures).

Le 30 avril 1892, il entre à l'hôpital du district. A Heiden, Dunant a trouvé la paix pour autant qu'il peut en jour. Il est devenu ombrageux et méfiant. Pourtant il est entouré de bienveillance. Citons le Dr Altherr, l'instituteur Sondergger, la directrice de l'hôpital, Elise Bolliger, et sa nièce Emmy Rubli. Au cours d'une excursion, un journaliste de Saint-Gall, Georges Baumberger, le découvre alors qu'il le croit mort depuis longtemps. Nous sommes en 1895.

Puissance de la presse: les articles de Baumberger retournent la situation. L'oublié de Heiden revient sur le devant de la scène. On le bombarde d'éloges, de prix, de diplômes, de décorations. En 1901, il reçoit le Prix Nobel, partagé avec un Français: Frédéric Passy. Dunant s'intéresse au mouvement pacifiste et aux projets de désarmement de l'empereur Nicolas II.

Le 8 mai 1908, on fête son 80me anniversaire. Ses neveux Maurice et Charles sont venus de Genève; ils passent la journée à déchiffrer les lettres et les télégrammes, les demandes d'autographes.

Dunant meurt le dimanche 30 octobre 1910. Il est incinéré à Zurich et un modeste monument, au cimetière, rappelle son souvenir.

D. EXTRAITS DE L'OUVRAGE "UN SOUVENIR DE SOLFERINO".

(Edition du Centenaire 1928.)

Sur les dalles des hôpitaux ou des églises de Castiglione, ont été déposés, côté à côté, des hommes de toutes nations, Français et Arabes, Allemands et Slaves; provisoirement enfouis au fond des chapelles, ils n'ont plus la force de remuer, ou ne peuvent bouger de l'espace étroit qu'ils occupent. Des jurements, des blasphèmes et des cris qu'aucune expression ne peut rendre retentissent sous les voûtes des sanctuaires. "Ah! Monsieur, que je souffre!", me disaient quelques-uns de ces infortunés. "On nous abandonne, on nous laisse mourir misérablement, et pourtant nous nous sommes bien battus!" Malgré les fatigues qu'ils ont

endurées, malgré les nuits qu'ils ont passées sans sommeil, le repos s'est éloigné d'eux; dans leur détresse, ils implorent le secours d'un médecin, ou se roulent de désespoir dans des convulsions qui se termineront par le tétanos et la mort.

Ici est un soldat, entièrement défiguré, dont la langue sort démesurément de sa mâchoire déchirée et brisée; il s'agit et veut se lever. J'arrose d'eau fraîche ses lèvres desséchées et sa langue durcie; saisissant une poignée de charpie, je la trempe dans le seau que l'on porte derrière moi, et je presse l'eau de cette éponge dans l'ouverture informe qui remplace la bouche.

Mais pourquoi avoir raconté tant de scènes de douleur et de désolation, et avoir peut-être fait éprouver des émotions pénibles?

A cette question toute naturelle qu'il nous soit permis de répondre par une autre question:

N'y aurait-il pas moyen, pendant une période de paix et de tranquillité, de constituer des sociétés de secours dont le but serait de faire donner des soins aux blessés, en temps de guerre, par des volontaires zélés, dévoués et bien qualifiés pour une pareille œuvre?

Précisons qu'à la fin de l'ouvrage, Dunant dit qu'il faudrait "formuler quelque principe international, conventionnel et sacré, lequel, une fois agréé et ratifié, servirait de base à des Sociétés de secours pour les blessés dans les divers pays de l'Europe".

Citons enfin les dernières lignes du livre:

Si les nouveaux et horribles moyens de destruction dont les peuples disposent actuellement, paraissent devoir, à l'avenir, abréger la durée des guerres, il semble que les batailles n'en seront, en revanche, que beaucoup plus meurtrières; et dans ce siècle où l'imprévu joue un si grand rôle, des guerres ne peuvent-elles pas surgir, d'un côté ou de l'autre, de la manière la plus soudaine ou la plus inattendue? N'y a-t-il pas, dans ces considérations seules, des raisons plus que suffisantes pour ne pas se laisser prendre au dépourvu?

FIN

